

COMPTE-RENDU
Assemblée Générale n°1 – CQ3
18/04/2018

Début séance : 18h15

*Introduction d'Alexandra Lux avec rappel de la création et du rôle des Comités de quartiers.
Présentation du Directeur de Cabinet du Maire en tant que référent technique des Comités de quartiers.*

Adresse mail du Comité de quartier n°3 : cq3@capbreton.fr
Les adresses des Comités de quartiers ont été communiquées dans le dernier bulletin municipal.

Ordre du jour :

- retour sur le nettoyage des plages
- demandes d'interventions voirie
- Plan Plages
- boulodrome de la Piste
- questions diverses

Retour sur le nettoyage des plages

Un nettoyage de plage a été organisé par le CQ3 au mois de mars (temps mitigé).
Cette activité de 2h a été menée en partenariat avec le tissu associatif de Capbreton (notamment le Santocha Surf Club).

Un article a été publié dans « Sud Ouest » suite à l'événement, qui sera reconduit l'an prochain.
Le CQ3 a pu constater la prise de conscience de l'enjeu environnemental par tous les participants.

Intervention Christian Pétrau (mairie) pour informer sur le système de transfert hydraulique de sable à Capbreton et le dragage du lac marin d'Hossegor.

Demandes d'interventions voirie
(cf. tableau de suivi des demandes d'interventions)

Point n°10 – la mairie et le CQ3 conviennent d'organiser un RDV sur site pour l'aménagement de l'accès à la plage de la Piste, en présence d'un agent de la Direction des Services Techniques
Le RDV est programmée le vendredi 27 avril à 18h (sous réserve de confirmation).

Point n°9 – le CQ3 sollicite un nettoyage plus régulier dans l'avenue de l'Atlantique aux abords des plages et un enlèvement des encombrants au niveau du conteneur dans la rue Pasteur.

À noter que la balayeuse de voirie est intervenue le 18/04 au matin.

La mairie précise qu'il s'agit d'un nettoyage du sable aux abords des pages.

Point n°8 – le CQ3 alerte la mairie sur la dangerosité de l’avenue Clémenceau

La sécurité à vélo doit particulièrement être étudiée sur au niveau de la traverse du carrefour de la Vierge (mise en place d’un passage piéton).

S’agissant des problèmes spécifiques de voirie, le CQ3 précisera ses différentes demandes auprès de la mairie. Un accompagnement technique spécifique pourra alors être mis en œuvre, en lien avec le service gestionnaire compétent (Communauté de Communes MACS).

Plan plages

La mairie rappelle qu’un atelier « Plan plages » a été organisé le 26 mars dernier pour tous les habitants de la commune, afin de recueillir les demandes particulières en matière d’aménagement, d’environnement, d’activités commerciales et circulation.

Une consultation spécifique des Comités de quartiers sur le « Plan plages » est programmée courant mai, dans l’objectif de poursuivre le travail de concertation engagé par la municipalité. La date de cet atelier sera précisée lors de la réunion des co-présidents le mardi 24 avril prochain.

Boulodrome de la Piste

S’agissant d’un terrain privé, la mairie et le CQ3 conviennent de mener parallèlement des démarches auprès de l’association syndicale de copropriété. Une convention spécifique devra être établie dans l’hypothèse d’un aménagement concerté sur cette zone

La mairie souhaite qu’un projet d’aménagement paysager puisse être réalisé au boulodrome de la Piste, avec la participation active du CQ3 et l’assistance technique d’un bureau d’études. Ce point sera précisé lors de la réunion des co-présidents le mardi 24 avril prochain.

Questions diverses autour du pot de l’amitié (19h30)